

MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CABINET

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

**Discours du Directeur de Cabinet à la cérémonie de lancement du
projet « Consolidation de la plate forme de suivi en ligne des
indicateurs de légalité APV FLEGT au Congo »**

BRAZZAVILLE, le 23 mai 2014

Monsieur l' IGSEFDD,

Monsieur le Conseiller aux Forêts,

Madame la Représentante, de la Délégation de la commission Européenne,

Monsieur le Représentant de la FAO,

Messieurs les Directeurs Généraux des Sociétés Forestières

Monsieur le Coordonnateur du projet

Distingués invités, Mesdames et Messieurs

J'ai l'honneur de présider, au nom de Son Excellence Monsieur Henri DJOMBO Ministre de l'Economie forestière et du Développement Durable, la présente cérémonie de lancement du projet « Consolidation de la plate forme de suivi en ligne des indicateurs de légalité APV – FLEGT au Congo ».

Je voudrais vous remercier, toutes et tous, pour votre disponibilité à prendre part à cette cérémonie.

Mesdames et Messieurs

Le Congo s'est engagé, depuis 1999, sous l'impulsion de Son Excellence Denis SASSOU NGUESSO, Président de la République, à une gestion durable des forêts. L'amélioration de la gouvernance forestière, notamment l'application de la loi forestière et ses textes subséquents, constitue l'un des principaux axes de la mise en œuvre de la politique forestière.

La signature le 17 mai 2010 de l'Accord de Partenariat Volontaire en est une preuve éloquente.

Ce projet, mis en œuvre depuis 2012 par le Cercle d'Appui à la Gestion Durable des Forêts(CAGDF) en partenariat avec le Word Resources

Institute(WRI) et la collaboration du Ministère de l'Economie Forestière et du Développement Durable, point focal dudit projet, avec l'appui financier de la FAO et de L'Union européenne, traduit la synergie des efforts et la volonté de toutes les parties prenantes à l'aboutissement heureux de l'APV FLEGT.

Mesdames et Messieurs

Le projet, objet de la présente cérémonie, fait suite à la première phase qui a consisté au développement de la plate forme de suivi en ligne des indicateurs de la légalité, cela a permis de former les personnes ressources désignées par quatre sociétés pilotes, à savoir : CIB, OLAM, IFO ; FORALAC et TRABEC dans l'encodage des données relatives aux vérificateurs de la légalité, dont les résultats sont disponibles dans le site FTI FLEGT.

Au cours de cette deuxième phase du projet, qui vise à étendre la plate forme, je suis convaincu que toutes les sociétés forestières vont adhérer à cette initiative pour prouver l'origine légale de leurs produits et faire l'évaluation interne de leur niveau de légalité.

Mesdames et Messieurs,

Je saisir cette occasion pour remercier le CAGDF pour son engagement et sa détermination de former les personnes ressources des sociétés forestières et surtout les agents de l'administration forestière à l'encodage des données forestières dans le site FTI FLEGT.

Je remercie aussi la FAO et l'Union européenne pour leurs appuis multiformes.

Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi au nom de son Excellence Henri Djombo, Ministre de l'Economie Forestière et du Développement Durable, de lancer officiellement ce jour le projet « Consolidation de la plate forme de suivi en ligne des indicateurs de légalité APV FLEGT au Congo »

Je vous remercie

